

Le grand JOURNAL des petites infos

Edito



Chères Trimoustériennes et Chers Trimoustériens,

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée à l'occasion des élections municipales du 15 mars dernier.

L'écoute, la proximité et le dynamisme resteront mes atouts pour continuer de développer et gérer Les Trois-Moutiers durant ces 6 prochaines années comme je l'ai toujours fait.

Je remercie également les élus sortants qui m'ont accompagnée durant ce dernier mandat et ma nouvelle équipe avec laquelle je souhaite accomplir le programme que nous nous sommes fixé.

Je me réjouis de comptabiliser 127 élèves et l'ouverture d'une 6^{ème} classe pour cette rentrée scolaire 2020/2021.

En 2021, nous poursuivrons les travaux d'aménagement de la RD 347 en agglomération y compris Vaon, la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie et la trésorerie. Parallèlement, les journées vertes, l'embellissement des hameaux, la création d'un parcours santé, les aires de jeux et le conseil des jeunes dont le public concerné entre 10 et 16 ans et intéressé, doit s'inscrire en mairie avant le 31 décembre 2020.

Des actions ou projets verront le jour plus rapidement que d'autres comme la restauration du patrimoine. La commune se développe et la demande de logement est croissante.

J'incite les commerçants à rester dynamiques et je souhaite que les efforts de chacun contribuent à l'installation de nouvelles activités et commerces. Continuons de nous investir et de travailler, ensemble, dans cette perspective.

J'espère que l'année prochaine les associations pourront reprendre leurs activités et/ou leurs manifestations.

Je souhaite que la pandémie cesse rapidement afin que nous puissions profiter de belles fêtes de fin d'année et retrouver un rythme de vie sociable et plus serein.

Prenez bien soin de vous en respectant les mesures sanitaires et les gestes barrières.

Le Maire
Marie-Jeanne Bellamy

L'image du semestre



Manifestations 2021

selon les mesures sanitaires (Covid)

8 janvier Vœux de la municipalité salle cantonale

10 janvier Championnat séniors Tennis +35 ans (finale) - gymnase

16 janvier Assemblée générale (Anciens combattants) à la salle des Associations (15h à 18 h)

17 janvier Championnat séniors Tennis +35 ans (finale) - gymnase

18 janvier Don du sang à la salle des fêtes de St Léger de Montbrillais (15h30)

23 janvier AG donneurs de sang à la salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

4 février A.G. Club de la Barouze au Foyer Gigot

19 février Concours de belote Club de la Barouze à la salle cantonale

27 février Repas des pompiers (tartiflette) à la salle cantonale (20h)

6 mars Banquet ACCA à la salle cantonale (20h)

8 mars Prost Confort (Club de la Barouze) à la salle de l'étang

27 mars Ouverture de l'étang communal (8h)

3 avril Concours de belote des donneurs de sang à la salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

10 avril Dîner dansant USTM au Foyer Gigot (20h30)

15 avril Don du sang à la salle des fêtes de St Léger de Montbrillais (15h30)

22 avril Repas de la marche Club de la Barouze au Foyer Gigot

24 avril Balade à moto (Le Moulin dans les Tours) les Trois-Moutiers

1^{er} mai Foire à la tomate UCCA Les Trois-Moutiers centre bourg

8 mai Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 au monument aux morts

14 mai Concours de belote (Club de la Barouze) à la salle cantonale

1^{er} juin Concours des présidents (Donneurs de sang) à la salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

Bibliothèque



Les nouvelles directives gouvernementales nous permettent de rouvrir la bibliothèque, le :

- mercredi 14h30 à 17h30
- vendredi 16h à 18h
- samedi 10h à 12h

Fermeture pour les fêtes du 23/12 au 06/01.

Chaque année nous faisons l'acquisition de nouveaux romans, biographies et BD.

Ecole

Traditionnellement le dernier jour de l'école est consacré à Noël. Cette année, cette journée sera différente compte tenu de la crise sanitaire. Seuls le repas et la remise des cadeaux auront lieu.

L'ESAT de Pompois prépare à une centaine d'enfants des menus élaborés à base de produits issus de circuits courts.

Commission école



Covid 19



La pandémie nous touche particulièrement, toute manifestation, rassemblement sont restreints voir interdits, nous en sommes très affectés.

Mais nous nous devons de rester très vigilants et respecter les mesures sanitaires afin de retrouver la sérénité.

La location des salles est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Contacts



COMMISSIONS	MEMBRES
Commission des Finances	B. Sonnevile-Coupé - E. Gourdeau - J.P. Bellamy - S. Bardet - S. Peltier
Appel d'offres	Titulaires: B. Sonnevile-Coupé - J.P. Bellamy - E. Gourdeau
	Suppléants: S. Peltier - S. Vallet - H. Garnier
SONNEVILLE-COUPÉ Bernard	
Batiments / Patrimoine	B. Sonnevile-Coupé - S. Peltier - S. Vallet - T. Michot - S. Rameix - J.P. Bellamy - E. Gourdeau
Risques Majeurs : DICRIM / PCS	B. Sonnevile-Coupé - E. Gourdeau - J.P. Bellamy - A. Richard - S. Peltier
GOURDEAU Evelyne	
Actions Sociales	E. Gourdeau - S. Rameix - H. Garnier
Personnel communal	E. Gourdeau - J.P. Bellamy
Enfance	E. Gourdeau - A. Richard - S. Bardet - H. Garnier - S. Rameix - T. Fleury
Communication	E. Gourdeau - S. Rameix - S. Bardet - M.P. Dutour
Bibliothèque	E. Gourdeau - M.P. Dutour - G. Fontaine - S. Rameix
Atelier	E. Gourdeau - T. Michot - S. Vallet
Environnement	E. Gourdeau - S. Rameix - M.P. Dutour - T. Fleury - A. Richard - S. Bardet - G. Fontaine
BELLAMY Jean-Paul	
Voirie / Réseaux / Urbanisme	J.P. Bellamy - S. Peltier - T. Michot - E. Gourdeau - M.P. Dutour - A. Richard - B. Sonnevile-Coupé
Manifestations / Associations / Structures sportives	J.P. Bellamy - M.P. Dutour - S. Rameix - G. Fontaine - S. Bardet - T. Fleury
Etang	J.P. Bellamy - S. Rameix - T. Fleury - S. Bardet - T. Michot - E. Gourdeau

ORGANISMES	MEMBRES
CCPL	M.J. Bellamy - B. Sonnevile-Coupé - E. Gourdeau
Energie Vienne	Titulaire : B. Sonnevile-Coupé
	Suppléant : A. Richard
AT 86	M.J. Bellamy

Voirie



Travaux réalisés en 2020 :

- Pose d'un panneau STOP et d'un RETROVISEUR au carrefour de Grande Fête (rue Lafayette, route de Petite Fête et chemin de la Châtelaine)
- Réfection des fossés :
 - Route de Vaonnet à Vaon
 - La Gruche (Ehpad - SKF)
 - Rue la Gruche à ancienne ligne
 - Route de Morton à la Barouze
 - Motson la Plante Groleau les Jouisses
 - Reprofilage du talus de la route Vaon - Beaulieu
- Réfection des routes :
 - Route de Chalons (de la route de Thouars au carrefour de Beaulieu - Lantray)
 - Route de la Hacquinière
 - Route de Grande Fête à Saint Drémond (sur 950 m)
 - Route de la Gidelle
 - 4 tonnes de RMA (bouchage nids de poules)
- Broyage :
 - Fossés, chemins et pare-feu

J.P Bellamy

Signalisation



Ce panneau indique que vous entrez dans une « zone de rencontre » où vous allez partager la chaussée avec des piétons et des cyclistes. La vitesse est limitée à 20 km/h.

POUR RAPPEL les **trottoirs** sont réservés à la circulation des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite et **non au stationnement des véhicules**. Des contrôles seront effectués et toute personne ne respectant pas le code de la route peut encourir une amende.

Médecin

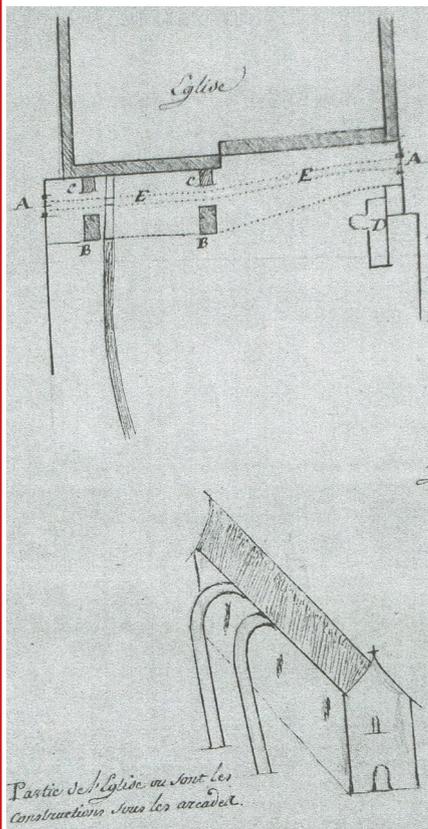
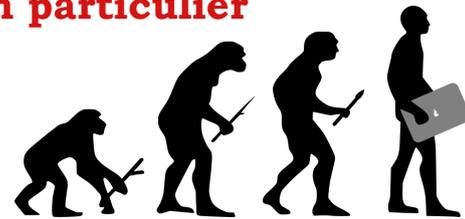


Le conseil municipal a souhaité renouveler le contrat avec le cabinet « AUXILLIA RECRUTEMENT » pour le recrutement d'un ou plusieurs médecins. La prestation est réglée à 100% au jour de la prise de fonction du candidat. Le montant est 9000€ HT pour un médecin.

SALLES	RESPONSABLES
Salle de l'étang	T. Fleury
Foyer Gigot	A. Richard
Salle cantonale	M.P. Dutour

Du Loudunais en général et des Trois-Moutiers en particulier

4^{ème} partie L'église Saint Hilaire des Trois-Moutiers



Partie de l'église au sont les constructions sous les arcades.
Vue de l'église côté nord avec le chemin sous les arcades, la Barouze qui passe sous le chœur et la maison du prieur du moustier

Rappel : D'après un arrêt du parlement, daté du 15 juillet 1600, il y avait aux Trois-Moutiers, trois paroisses qui relevaient directement du bailliage de Loudun : les paroisses Saint Pierre à Bernazay, Notre Dame et Saint Hilaire dans le bourg.

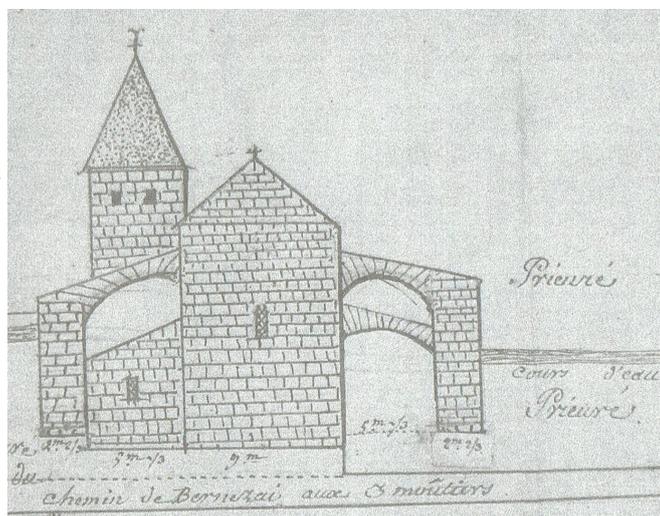
Des recherches aux archives départementales m'ont permis de me documenter sur la paroisse Saint Hilaire principalement, grâce à plusieurs actes relatant des petits événements de la vie ordinaire des trimoustériens des 18^{ème} et 19^{èmes} siècles.

Introduction : Dans le précédent journal, je vous annonçais le récit d'un fait divers, qui avait mis en émoi la population trimoustérienne en janvier 1817. Ce sera l'objet de la prochaine partie, car il est nécessaire auparavant de comprendre la configuration du village à cette époque. Elle était très différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. Dans un village, l'église occupe toujours une place centrale et tout s'organise autour d'elle. Si sa place change, le village change. C'est ce qui s'est passé au Trois-Moutiers.

L'actuelle église du village est située sur une butte. Sa construction, commencée en 1888, s'est terminée en 1893. Elle a donc seulement un peu plus d'un siècle d'existence. Pendant les huit siècles précédents, l'église Saint Hilaire, (le nom n'a pas changé), était un édifice roman dont la nef datait du XI^e siècle et le chœur du XIII^e siècle. Elle n'était pas située à l'emplacement de l'église actuelle et la butte qui surélève celle-ci n'existait pas. Cet endroit était un terrain plat, fermé au nord par le mur latéral de l'église et clôturé sur les trois autres cotés : il contenait le cimetière du village. L'église romane s'étendait donc sur toute la longueur nord du cimetière. L'entrée de la nef était à l'ouest au niveau de l'entrée de l'actuelle pharmacie. Le chœur, sous lequel passait la Barouze, était donc à l'est, au niveau de l'actuelle rue du lavoir. A gauche, côté nord de l'église, se trouvaient les bâtiments et terrains du moustier Saint Hilaire. Entre le mur de l'église et le mur du moustier, il y avait un passage de huit mètres de large sur trente-cinq mètres de long, c'est-à-dire sur toute la longueur du bâtiment. Ce chemin enjambait la Barouze (qui sortait de dessous le chœur) par un petit pont de pierres, composé de « gros cailloux ». Ce passage pouvait être fermé à ses deux extrémités par deux grandes portes charretières à deux battants « garnies de leurs fléaux et serrures ». Il était pavé et permettait aux trimoustériens de passer d'une rue à une autre sans avoir à traverser le cimetière. Les habitants des hameaux du sud du bourg (Bernazay, Saint Drémond...) empruntaient ce passage pour se rendre aux offices, les processions y passaient ainsi que « les voitures qui apportaient les corps morts à l'église ».

En ce qui concerne l'église elle-même, les dessins ci-contre, par leur simplification, ne donnent aucune idée de la beauté de l'édifice, mais ils permettent de comprendre son architecture : côté nord deux piliers avec arcades sous lesquelles passe le chemin. Ces arcades soutenaient le mur et empêchaient l'écartement de la voute du chœur. Côté sud, c'est-à-dire coté cimetière, une seule arcade car la solidité du bâtiment était assurée, par la présence d'un grand clocher carré de 5 m 75de coté, avec des murs de 2 m d'épaisseur. A côté, sous l'unique arcade, se trouvait la sacristie.

Conclusion : Pourquoi une butte sous l'église actuelle ? Pourquoi avoir démoli l'église romane ?... Tout ceci fera l'objet de communications ultérieures.



S. Rameix

Vue de l'église prise coté est c'est-à-dire coté chœur

Bâtiments

Les difficultés liées à la COVID-19 ont naturellement retardé nos travaux, cependant des chantiers sont terminés. C'est ainsi que les toilettes publiques sont installées près de la salle de l'étang pour le confort des usagers, que les chaufferies du foyer Gigot et de l'ex salle cantonale ont été remplacées, que le gymnase est achevé.



Des projets plus récents se concrétisent. Pour la réhabilitation de la « gendarmerie Primevères » et du rez-de-chaussée de l'ancienne Trésorerie les plans des nouveaux aménagements sont terminés. Les études de désamiantage sont commencées. Il faut rappeler que le premier chantier concerne la création d'hébergements pour travailleurs saisonniers et le second la création d'espaces pouvant accueillir des professions para médicales en complément et à proximité de la maison médicale.

A chaque changement de locataire les locaux loués sont rafraîchis ou remis en état.

D'autres sont au stade de la réflexion : ancienne gendarmerie, gare, coopérative, église. Naturellement ces projets s'inséreront dans un calendrier plus vaste qui doit prévoir des travaux de voirie, d'embellissement du bourg, de l'installation de matériels d'activités de plein air et surtout devront tenir compte de nos possibilités budgétaires.

Bernard Sonneville-Coupé



Manifestations 2021 (suite)

selon les mesures sanitaires (Covid)

12 juin Fête du tennis (ouvert à toutes et tous) au gymnase

26 juin Fête de l'école Les Trois-Moutiers

27 juin Vide grenier (USTM) – au Stade des Trois-Moutiers (7h)

3 juillet Concours de belote (donneurs de sang) au Foyer Gigot

14 juillet Animations et feu d'artifice à l'Étang (16h)

21 juillet Don du sang à la salle des fêtes de St Léger de Montbrillais (15h30)

5 août Animation rurale (Tourisme et patrimoine) la journée

19 août Méchoui (Club de la Barouze) au Foyer Gigot

4 septembre Journée des Associations

5 septembre Rallye moto (Le Moulin dans les Tours)

17 septembre Concours de belote (Club de la Barouze) à la salle cantonale

2 octobre Assemblée Générale Le Moulin dans les Tours

5 octobre Don du sang à la salle des fêtes de St Léger de Montbrillais (15h30)

30 octobre Ste Barbe (vin d'honneur caserne) à la salle cantonale (repas)

1 novembre Le souvenir Français fleurissement des tombes de tous les soldats morts pour la France – cimetière

6 novembre Soirée cabaret Chorale A Kat'Voix à la salle cantonale (20h)

7 novembre Soirée cabaret Chorale A Kat'Voix à la salle cantonale (15h)

11 novembre Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 au monument aux morts

13 novembre repas (donneurs de sang) à la salle cantonale

20 novembre Repas des anciens à la salle cantonale

4 décembre Repas de Noël (club de la Barouze)

5 décembre Hommage aux morts en Afrique du nord

5 décembre Loto (foyer des jeunes) à la salle cantonale (14h)

17 décembre Spectacle de Noël des enfants au Foyer Gigot

17 décembre Fête de Noël UCAA à la place de l'église (18h-23h)

Cours d'eau et berges



En application des articles L215.14 et suivants, du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural, l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses abords. Il doit notamment entretenir la végétation, retirer les débris et embâcles entravant la libre circulation des eaux.

Les villages fleuris Les maisons fleuries



En septembre dernier nous avons eu une réunion pour les Villages fleuris avec les représentants de Village de France (qui officient pour distinguer les villages fleuris de France).

Ces personnes ont été agréablement surprises par le soin porté tant par la commune des 3 Moutiers que par ses habitants aux espaces verts, cours et jardins. L'entretien est fait régulièrement et ça se voit ! Ils ont noté aussi qu'une grande variété d'espèces différentes était plantée, ce qui est très bon pour la biodiversité. Continuons comme ça !

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie pour l'année 2021 à la participation des maisons fleuries.

Commission Environnement

Civilité



Dans le cadre de mesures d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les espaces publics (les voies, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux etc....). Nous rappelons aux propriétaires de faire preuve de civisme. Appliquer ces mesures d'hygiène, c'est aussi se respecter.

France Services

9 partenaires :

- la CPAM
- la MSA
- la CARSAT
- la CAF
- POLE EMPLOI
- La Poste
- Ministères de la justice
- Ministère des Finances
- Ministère de l'Intérieur

Ils vous offrent :

- La possibilité d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs partenaires en un même lieu
- Un accompagnement personnalisé
- Des démarches facilitées
- Une connexion à internet en libre accès pour la réalisation de vos démarches
- Une qualité de services garantie grâce à des agents formés et en contact permanent avec les partenaires

Adresse : Maison France Service (Poste)

3 rue des deniers 86120 Les Trois-Moutiers

Tél : 05 49 22 62 00

